



le journal

de la Commune de Roquefort - La Bédoule

**Soirée
celtique**
16 avril



**Journée
d'antan**
22 mai



Sortie nature
29 mai

Extension de la Zone d'Activité de la Plaine du Caire

agenda

Avril
2011

Samedi 16
Concert Celtique "Dirty Old Tune"
• 21h00 : Salle André Malraux

Samedi 23
Chasse aux œufs de Pâques
• De 10h00 à 12h30 : Complexe sportif
Stage KAPAP organisé par le Club Bédoulen de Self Défense
• 14h00 : Gymnase municipal
Journée nationale du Souvenir et des Héros de la Déportation
• 18h00 : Place du Général de Gaulle

Mai
2011

Dimanche 1er
Course VTT La Provençale
organisée par l'ACB
• **Départ et arrivée au Complexe sportif**

Dimanche 8
Commémoration du 66^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945
• 9h30 : Office religieux en l'église Sainte Roseline
• 11h30 : Rassemblement Place de la mairie où le cortège se formera pour se rendre au Monument aux Morts de l'Esplanade du Général de Gaulle

Vendredi 13
Festival d'humour avec "Un cacou et une cagole : le divorce",
une comédie de Jean Jaque
• 20h30 : Salle André Malraux

Vendredi 13 - Samedi 14
28^{ème} Rallye de la Sainte Baume
Coupe de France des Rallyes 1^{ère} Division et Coupe de France des Rallyes VHC
• 19h30 : Hameau de Roquefort – Les Bastides

Dimanche 22
Journée d'antan organisée par le Comité des Fêtes
• De 10h à 18h : Place de la mairie

Concert de la Lyre Bédoulenne
• 11h00 : Place de la mairie

2^{ème} édition de la Journée Pétanque pour tous organisée par le CLOSAP des Baumettes en partenariat avec la Boule Amicale et la Municipalité
• 9h00 : Boulodrome Manfredi

Mardi 24
Après-midi récréative des Seniors
• A partir de 14h : Salle André Malraux

Samedi 28
Don du Sang
• 8h00 à 13h30 : Centre André Malraux

Vendredi 27
Fête intercommunale des Sports
• Toute la journée : Carnoux-en-Provence

Dimanche 29
Sortie nature et découverte de la végétation locale
• **Départ à 9 heures** : au Pas d'Ouillier

Juin
2011

Samedi 11
Théâtre " Kilt ou double" interprétée par les Tréteaux de Carnoux
• 21 heures : salle André Malraux

Samedi 18
Commémoration du 71^{ème} anniversaire de l'Appel du 18 Juin 1940
• 18h00 : Place du Général de Gaulle
Audition de l'Ecole municipale de musique
• 20h30 : Salle André Malraux

Mardi 21
Fête de la Musique

Vendredi 24
Fête de la Saint Jean au hameau de Roquefort organisée par le Comité des Fêtes

Samedi 25
Gala de danse de l'Ecole municipale de Danse
• 20h30 : Salle André Malraux



sommaire

p2 agenda • p3 édito du maire • p4-5 événements sportifs • p6-7 rétrospective • p8 économie • p9 nouvelles technologies • p10 travaux • p11 à ne pas manquer • p12 centre communal d'action social • p13 entretien avec... • p14 patrimoine • p15 infos pratiques

OURS : Le Journal de la Commune de Roquefort La Bédoule • Magazine trimestriel d'informations municipales - Avril 2011 - n°12 • Directeur de la publication : Jérôme Orgeas • Responsable de la publication : Delphine Mansion • Comité de rédaction : Jocelyne Bontoux, Daniel Bussière, Jean-Marc Caboni, Claude Contri, Mireille Gebelin, Delphine Mansion • Conception et Impression : www.inapolegraphique.com • Dépôt Légal : Juin 2008

Hôtel de Ville - Place de la Libération - 13830 ROQUEFORT-LA BEDOULE - Tél : 04 42 73 21 12

<http://www.roquefort-labedoule.fr>

Chers Concitoyens,

L'activité économique constitue le pilier du développement de notre société car elle favorise la création de richesses permettant de mettre à disposition de nos administrés des services et des infrastructures. L'emploi qui en découle permet à chacun de s'épanouir en accédant aux biens fondamentaux que sont le logement, la santé, l'éducation et les loisirs.

En partenariat très étroit avec la Communauté Urbaine de Marseille Provence Métropole, la commune de Roquefort - La Bédoule, entame la création d'une 4^{ème} tranche de la zone d'activité de la Plaine du Caire. Cet engagement pour le développement

économique dure depuis plus de 20 ans. Après les appels d'offres nécessaires à la désignation des entreprises qui vont réaliser l'aménagement, les travaux de voirie et d'infrastructure seront réalisés dans les prochains mois. A la fin de l'année 2012, cette extension permettra l'installation d'une quinzaine d'entreprises pour environ 200 emplois supplémentaires sur la zone. Nous avons souhaité que ce nouvel espace soit moderne, fonctionnel, intégré dans le paysage naturel, et générateur d'emplois sans favoriser le trafic poids lourds déjà trop important dans notre centre ville. A l'occasion de cette opération, un quatrième réservoir d'eau potable, financé par MPM, sera inséré sur ce site. Il permettra d'augmenter la réserve en eau potable des Bédoulens en cas de problème momentané d'approvisionnement, mais surtout de mailler le réseau avec le secteur d'Aubagne-Marseille et donc de sécuriser la distribution d'eau qui dépend aujourd'hui d'une seule conduite venant de Cassis.



Du côté des animations, la municipalité organise une grande chasse aux œufs de Pâques pour les enfants. Trois parcours sous forme de jeux de piste, seront proposés en fonction de leur âge. Je crois que cet événement festif sera un succès et ravira les petits comme les grands. Par ailleurs, les traditions, la danse, la musique et le sport seront à l'honneur en cette période printanière à l'occasion des différentes fêtes organisées par la municipalité. Ces événements fédèrent les élus, les associations et de nombreux bénévoles que je remercie chaleureusement de leur dévouement. Ils œuvrent ensemble pour le grand plaisir de la population de notre village. Je vous souhaite à toutes et tous de joyeuses fêtes de Pâques.

Jérôme ORGEAS

Maire de Roquefort La Bédoule

Vice-Président de la Communauté urbaine
Marseille Provence Métropole

Julien Lamboley, graine de champion

Roquefort la Bédoule recèle de grands Champions qu'il est important de faire connaître, à l'image de Julien Lamboley, locataire du Dojo Bédoulen, qui en l'espace de quatre mois a récolté une moisson de titres.

Julien évolue dans différentes techniques de combat, que ce soit le Jujitsu, le Sambo Combat ou le Pancrace.

- 2^{ème} à l'Open du Var Jujitsu Ne Waza le 14 novembre 2010
- 1^{er} à l'Open de Monaco Jujitsu Ne Waza le 11 décembre 2010
- 2^{ème} à l'Open de Marseille Jujitsu Ne Waza le 20 février 2011
- Champion PACA de Sambo Combat à Manosque
- Champion de France Senior de Sambo Combat à Voiron le 29 janvier 2011
- Vainqueur en Pancrace du Challenge Fightway 4 le 26 février 2011



Julien entouré de ses entraîneurs, Christian Maccari et Salah Benrouk

Suite à l'ensemble de ses résultats, le voici donc :

- Sélectionné pour le PFC Marseille en Pancrace, qui se déroule en avril 2011
- Qualifié pour la Coupe de France Jujitsu Ne Waza à Orléans en mai 2011
- Sélectionné dans l'Equipe de France de Sambo Combat pour le Championnat d'Europe à Prague en novembre prochain.

Puisse-t-il revenir encore avec des médailles et récompenses !

Toutes nos félicitations à Julien Lamboley et bon vent pour la suite des compétitions.



“Les 11 ans” du FCRB gagnent la finale

Le Football Club de Roquefort la Bédoule a organisé le 8 Janvier dernier le 1^{er} tournoi de la saison pour la catégorie U11.

Plus de 10 équipes des communes voisines étaient présentes pour ce tournoi de niveau relevé. Nos jeunes joueurs répartis en 3 équipes ont assuré le spectacle pour atteindre la demi-finale et la finale. Au terme d'un match très serré et d'une rare qualité contre l'ASPTT LA CIOTAT, sur un score de 0 à 0 et les tirs au but pour se départager, LA BEDOULE a remporté ce tournoi.

Excellente journée sportive dans une ambiance conviviale et sereine. Merci beaucoup à Colette la Présidente et à l'ensemble des bénévoles.

Hand Ball : la belle équipe féminine du HBSCCRB



Un 8 janvier chargé d'émotion pour les filles du Hand Ball Sporting Cassis Carnoux Roquefort La Bédoule qui avaient pour objectif de se qualifier pour les 16^{ème} de finale de la coupe de France départementale.

Après un match face à Vitrolles en 32^{ème} plein de rebondissements, les filles se sont finalement imposées 18 à 16, et se sont qualifiées pour les 16^{ème} de finale, qui se déroulaient le 27 février dernier au Beausset. Après une victoire sur Bellegarde 16 à 15, les Filles se sont inclinées de peu en 8^{ème} de finale contre l'équipe de Cagnes Handball.

Le 9 janvier, nos joueuses recevaient le club d'Avignon pour le 1^{er} tour de la Coupe de Provence. Face au club d'Avignon, elles se sont une nouvelle fois imposées 26 à 18 s'offrant ainsi le second tour de la coupe de Provence. Lors de ce deuxième tour face à l'équipe d'Embrun, nos joueuses se sont également imposées 15 à 09.

Le 30 avril prochain, elles joueront la demi finale de la Coupe de Provence face à l'équipe de Sorgues.

Tous nos vœux de réussite.

Le Cercle d'Activités Aquatiques de Provence : une nouvelle association

Le Cercle d'Activités Aquatiques de Provence (CAAP), dont le siège est situé à Cassis, a vu le jour en février 2011 et propose ses activités à la piscine communautaire Cap Provence.

Présente sur les trois communes, Cassis, Carnoux et Roquefort La Bédoule, cette association sportive de nage avec palmes et de préparation aux épreuves de Sauvetage Aquatique vous accueille le mercredi de 18h30 à 20h et le samedi de 9h à 10h30. Des entraînements en mer sont également prévus dès que la météo le permettra.

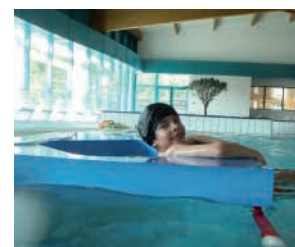
Cédric Moniot entraîneur principal, vous enseignera la nage bi-palmes et mono palme.

Le CAAP a fait son entrée en compétition aux Championnats régionaux de NAP à Aix en Provence le 20 février dernier avec un beau résultat : champion régional en Vétéran Homme, et était également présent à la Coupe de France des Clubs les 12 et 13 mars derniers.



Pour tous renseignements,

contacter Nadine Mycat 06.63.06.30.52
Site web : www.caap-nages.fr • Email : caap-nages@orange.fr



Natation pour les scolaires

Depuis la rentrée scolaire 1994/1995, nos enfants ont la possibilité pendant le temps scolaire d'aborder l'apprentissage de la natation. Les élèves des écoles maternelle et élémentaire qui se rendaient jusqu'à présent à la piscine de Gémenos, pratiquent depuis le 3 février dernier cette activité au stade nautique intercommunal CAP PROVENCE à Cassis.

La commune prend à sa charge le transport des élèves par car de l'école à la piscine et honore la redevance due à la société CARILIS, le gestionnaire de cette installation, ainsi que la prestation des maîtres nageurs.

Tournoi National Handisport du Tennis Club de Roquefort La Bédoule



La 2^{ème} édition du Tournoi National Handisport du Tennis Club de Roquefort La Bédoule a vu la victoire logique, dans le tableau principal 1^{ère} série, de Laurent Giammartini n°6 français sur Sébastien Rozier en finale et dans le tableau 3^{ème} série, victoire d'Arnaud Laporte sur Claudio Sabato sur le score de 6/4 6/2.

Toutes les parties ont été arbitrées (même les consolantes) par des arbitres de chaises officiels de la Ligue de Provence de Tennis et supervisées par un superviseur officiel en la personne de Jean Claude Thomas, président de la Commission des Arbitres de la Ligue et membre de la commission arbitrage FFT.

En marge du tournoi, des sensibilisations sur l'handicap ont été faites aux élèves de l'école primaire, voisine du club et leurs présences autour des courts a été appréciée des joueurs. Un concours de dessin avec les classes de Cp a également été organisé.

Un tournoi qui n'aurait pu se dérouler sans de nombreux partenaires et notamment Fadisferm, Ferry Jouet et SNTU, l'association Boulégan (pour le prêt d'un véhicule aménagé), le Rotary Club et la Municipalité de Roquefort La Bédoule, Le Comité Départemental et Régional Handisport, la Ligue de Provence de Tennis... La présence de partenaires, la qualité et l'attention des bénévoles, des ramasseurs de balles, ont contribué à la grande réussite de ce tournoi par ces performances sportives mais aussi par l'ambiance et l'état d'esprit de convivialité.

Un grand merci à Bernard Tassarò, président de TCRB, Hervé Tassarò et à tous les bénévoles qui ont contribué à ce succès. Bravo à tous.

Un nouveau 4X4 pour le Comité Communal des Feux de Forêt

Le 5 février dernier, le maire Jérôme Orgeas et le député Bernard Deflesselles, ont remis à Gérard Puech, Président du CCFF, les clés du nouveau 4X4.

En présence de Roland Giberti, Conseiller Général, de nombreux élus, des représentants de la Gendarmerie, des sapeurs-pompiers et de l'ONF, Gérard Puech a très vivement remercié la Municipalité qui a acquis ce nouveau véhicule tout terrain avec l'aide de Bernard Deflesselles qui a financé cet équipement à hauteur de 50 %.



"Ce nouveau véhicule devenait indispensable à la surveillance de l'espace boisé de la commune. Il va permettre aux bénévoles du CCFF de mieux remplir les différentes missions qui leur incombent telles que la sécurité des personnes, le guidage d'intervenants, le transport de marchandises et surtout équiper une seconde patrouille de surveillance des massifs forestiers communaux qui s'étendent sur plus de 3000 ha" a souligné le Président.

L'occasion également pour Jérôme Orgeas de souligner l'altruisme des 27 bénévoles qui *"œuvrent avec un dévouement exemplaire"*.

Les anciens combattants en assemblée générale



L'association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre a tenu son assemblée générale sous la présidence de Diègue Florès, assisté de Jean-Louis Jallain, et en présence de Bernard Deflesselles, député des Bouches du Rhône, de Jérôme Orgeas, maire de la commune, de Gérard Puech, vice-président de l'ACVG et président du Souvenir Français.

Avec émotion, Diègue Florès a rendu hommage aux amis récemment disparus ; mesdames Duclos et Fernandes et messieurs Giraud, Rapin et Smail, en y associant les militaires récemment disparus sur les théâtres d'opérations extérieures. Jérôme Orgeas a tenu à évoqué le devoir de mémoire que les anciens doivent exercer auprès des jeunes générations afin de "leur expliquer qu'à leur âge, ou presque, ils ont dû faire face à un déchainement de violence inouï et qu'ils ont dû prendre les armes pour que nous puissions vivre libres, dans un pays en paix".

La réunion s'est achevée par les remises des médailles de Bronze et des diplômes d'honneur de l'Union Fédérale à Georges Tempier, Gérard Puech, René Lahuna, Yvon Desvenain et Roland Salméri. Les diplômes d'honneur ont été attribués à Eliane Borel, Dominique Cavallaro, Mireille et Jean-Pierre Balocco, Jean-Claude et Raymond Del Grazia, Auguste Giordani Joao Fernandes, Christian Kazazian, Michel Pignol et Antoine Villata.



Manifestations culturelles

Après la conférence "Sur les chemins de Saint Jacques de Compostelle", Evelyne Domanico, Adjointe déléguée à la Culture, a proposé un remarquable concert Jazz interprété par Aubagne Jazz Band, le 5 mars dernier. Cette grande formation Jazz, dans la plus pure tradition des Big Bands américains (Count Basie, Duke Ellington, Buddy Rich), a rendu un bel hommage à Frank Sinatra revisité par les nouveaux crooners du moment.

L'École maternelle fête les Rois

Le 28 janvier, les élèves de l'école maternelle ont fêté les Rois en présence des enseignants, des ATSEM et de Jocelyne Bontoux, Conseillère municipale déléguée à l'Education.



Dès le matin régnait un petit air de fête dans l'école avec la confection de galettes et des couronnes des rois spécifiques à chaque classe. La fête a pris toute son ampleur l'après-midi sur les airs d'accordéon d'Hélène Landwerlin, la directrice. Entre danses, rondes et farandoles, les rires des enfants ont fusé autour d'une grande table ronde de pâtisseries et de sucreries.



Elections cantonales

Dimanche 27 mars, à l'issue du 2^{ème} tour des élections cantonales, Roland Giberti a été réélu Conseiller Général du canton Aubagne – Est dont dépend notre commune.

Résultats globaux du canton :

Inscrits : 31 627
Votants : 13 327
Exprimés : 12 020

Roland Giberti
(UMP – Nouveau centre) : 7 204 voix
(59,93 %)

Joëlle Melin
(Front National) : 4 816 voix (40,07 %)

3^{ème} Forum Intercommunal Avenir Formation

Le 10 mars dernier, à Gémenos, s'est tenu le "3^{ème} forum intercommunal Avenir-Formation" organisé par les communes de Cassis, Carnoux, Gémenos, et Roquefort-La Bédoule, avec le C.C.A.S de Cassis .

La journée a démarré avec la remise des prix des "Jeunes Créateurs" par la Mission Locale de La Ciotat. 23 entreprises locales, (contre 15 l'an passé), 16 centres de formation, le Pôle Emploi, le PLIE, la Mission Locale étaient présents tant pour informer les visiteurs sur les formations et les métiers que pour les aider dans l'élaboration de projets professionnels.

Les visiteurs, au nombre de 450, avaient eu la possibilité d'utiliser des bus mis gratuitement à leur disposition au départ de chaque commune. Collégiens, lycéens, demandeurs d'emploi, ont pu prendre connaissance du large éventail des métiers proposés dans la région. En parallèle, le Théâtre-forum, par la compagnie Tanfor leur a proposé, de manière interactive des saynètes "Galères de femme", "Galères de jeunes" et la Halde, une conférence-débat sur "la perception de la discrimination".

Tout au long de la journée, des ateliers, animés par des spécialistes des ressources humaines, permettaient de s'initier à la rédaction de CV et de simuler des entretiens d'embauche.

Les partenaires se sont réjouis de ce succès, et se sont donné rendez-vous, l'année prochaine à Carnoux.





Extension de la Zone d'Activité de la Plaine du Caire

Le 15 février dernier, à l'invitation de la Municipalité, les acteurs économiques de la commune se sont retrouvés à la Salle Malraux.

L'occasion pour le maire, Jérôme Orgeas, de présenter les atouts de la Zone d'activité de la plaine du Caire actuellement de 20 ha et son extension sur 5 ha.

Les étapes de l'aménagement :

Réalisation de la zone d'activité

- Permis d'aménager à l'instruction (SDIS)
- Vente des lots presque complète
- Lancement des appels d'offre pour l'aménagement (Mars 2011)
- Choix des entreprises (Avril 2011) et début des travaux
- Travaux de voirie et réseaux (6 mois)
- Travaux des bâtiments et du réservoir
- Achèvement des travaux, trottoirs, clôtures (fin 2012)

Réfection de la voirie et des réseaux, avenue des Carrières

Cette extension est le point de départ d'une mise en cohérence et une amélioration de la qualité du site. L'attribution des lots aux entreprises a répondu à un cahier des charges rigoureux : de petits lots, des bâtiments n'excédant pas 7m de hauteur, un trafic poids lourds réduit, le respect de l'esthétique des constructions, l'homogénéité des clôtures et l'intégration paysagère.

Les 13 entreprises retenues et leurs activités présenteront une grande mixité d'emplois.

Les services et parties communes tels que l'accessibilité aux réseaux, les aires de stationnement, l'éclairage, les aménagements écologiques comme la récupération des eaux de pluie... vont être réalisés selon les dernières avancées technologiques. La voirie, provisoire dans un premier temps car susceptible d'être dégradée pendant les travaux d'aménagements, sera définitivement effectuée à la fin des installations. Cette réfection englobera la voirie des lots 1, 2 et 3, qui en a besoin. L'achèvement des travaux se situera donc vers fin 2012.

En parallèle, la création d'un réservoir d'eau potable sera effectuée, et le réseau incendie sera renforcé.

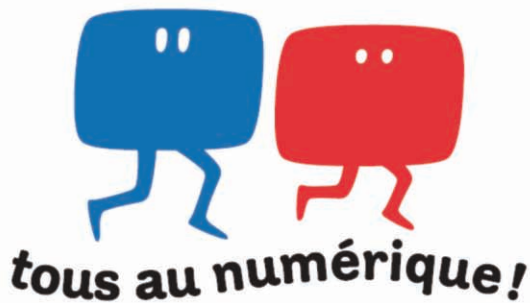
Le maire a souligné qu'étendre la zone d'activité, "c'est étendre les possibilités d'emploi et améliorer l'économie de la commune. Il est donc urgent et indispensable de tout faire pour héberger le plus possible d'entreprises et de favoriser au mieux l'emploi sur notre commune".



Quelques chiffres :

- Surface de foncier commercialisable : 35.265 m²
- Surface de foncier commercialisée : 28.790 m²
- Surface de bâti développée : 14.420 m²
dont : activités : 11.085 m²
bureaux : 3.335 m²

- Nombre d'entreprises prévues dans le cadre de l'extension : 13
- Emplois existants : 126
- Création nette à 3 ans : 72
- Potentiel emploi : 198



Passage à la télévision numérique

A compter du 5 juillet 2011, le département des Bouches du Rhône et donc la commune de Roquefort-La Bédoule passera à la télévision tout numérique c'est-à-dire à une diffusion numérique hertzienne au lieu d'une diffusion analogique hertzienne.

Ainsi, les téléspectateurs des Bouches du Rhône qui regardent la télévision par une antenne râteau ou d'intérieur devront, s'ils ne l'ont déjà fait, adapter au numérique leur installation de télévision avant le 5 juillet 2011.

Pour assurer l'information publique et non commerciale, procurer une assistance et une aide à ceux qui en auraient besoin, le législateur a créé France Télé Numérique.

France Télé Numérique est votre interlocuteur tout au long de cette transition et met notamment à votre disposition :

- **un centre d'appels : le 0 970 818 818** (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h00 à 21h00). Il permet à chacun de faire un diagnostic avec les télé conseillers et d'avoir une réponse adaptée en fonction de sa situation personnelle.

- **un site internet :** <http://www.tousaunumérique.fr> qui permet d'accéder à toutes les informations sur ce sujet.

- **des aides financières à l'équipement.** Elles sont réservées, sous certaines conditions, aux foyers recevant aujourd'hui exclusivement la télé à 6 chaînes par une antenne râteau. Elles s'appliquent pour le poste principal de la résidence principale.

- **un dispositif d'aide personnalisée :** un accompagnement technique et humain pour les foyers âgés ou handicapés. Pour en bénéficier, les critères d'éligibilité sont liés à l'âge du foyer (avoir 70 ans ou plus) ou au degré de l'handicap (égal ou supérieur à 80 %).

Cette aide au branchement et à la mémorisation des chaînes est entièrement financée par l'Etat.

Elle est gratuite pour les bénéficiaires.

Elle consiste au branchement de l'adaptateur, à la familiarisation à la télécommande supplémentaire de l'adaptateur, aux explications relatives aux manipulations liées à la recherche et à la mémorisation des chaînes.

Afin d'éviter tout risque de démarchage intempestif et afin de pouvoir bénéficier de cet accompagnement, tout foyer éligible doit en faire la demande auprès du 0 970 818 818 ou sur le site web :

<http://www.tousaunumérique.fr>

Nouveau



La carte TRANSPASS pour faciliter l'accès au réseau de transport en commun

Pour faciliter l'accès au réseau de transport en commun, la Communauté urbaine de Marseille Provence Métropole, le Conseil général des Bouches-du-Rhône et la Régie des Transports de Marseille (RTM) ont décidé d'unir leurs efforts et proposent depuis l'année dernière un nouveau titre de transport sur le territoire métropolitain : **la carte TRANSPASS.**

Plus pratique et plus simple d'utilisation, **la carte TRANSPASS** permet de voyager sur l'ensemble des réseaux de transports publics de Marseille Provence Métropole par **un système de billettique multimodal** facilitant les déplacements et les transports en commun. Tous les modes de transports de MPM sont concernés : bus, métro, tramway, vélo, navettes maritimes.

Le déploiement du système vient de s'achever sur l'ensemble du territoire de MPM : Ciotabus, réseaux Marcouline et Côte Bleue, Bus des Cigales.

Au-delà des avantages pratiques qu'elle présente, **la carte TRANSPASS** préfigure le ticket unique qui sera, à terme, utilisable sur l'ensemble des réseaux de transport du département.

- **Depuis le 1^{er} février dernier, le système de billettique sans contact est déployé sur les lignes régulières desservant Roquefort La Bédoule.**
- **La commune délivre la carte TRANSPASS exclusivement pour le transport scolaire.**

Voirie

Circulation

Dès la libération de l'espace occupé par le chantier de l'immeuble Sainte Marie, le feu tricolore du centre-ville a pu être reprogrammé. La fluidité ainsi retrouvée est appréciée de tous. Cependant, attendons-nous à d'autres perturbations de circulation sur la route de Cassis dans les mois à venir. En effet, les travaux d'extension de l'assainissement sur le quartier des Fourniers ont débuté depuis peu. Des travaux fort attendus et absolument nécessaires puisque l'aménagement de cette zone à fort potentiel en dépend.



La rue Paul Langevin rénovée.

- Après la mise en place d'une nouvelle priorité au croisement avec le Chemin des Caniers, l'aménagement de l'**avenue Romain Rolland** se poursuit avec la réfection partielle de la chaussée et le tracé de places de stationnement. Un espace est aussi réservé pour le cheminement des piétons. Ainsi, conformément aux souhaits de nombreux riverains, cette voie est considérablement sécurisée et rendue plus confortable.

- Les enrobés et les trottoirs de la **rue Paul Langevin** ont été refaits à neuf.
- Sur la route de Cassis, le trottoir allant du rond point Bonifay jusqu'à l'arrêt de bus, sera totalement refait.
- Le **rond point Darius Milhaud**, au quartier Lou Campestre, sera redessiné permettant aux véhicules lourds (bennes à ordures et pompiers) de mieux circuler. Rappelons cependant que les véhicules empêchant leur circulation sont verbalisables.
- Le trottoir de la **rue Victor Hugo** sera prochainement réaménagé.

Ces travaux de voirie sont réalisés à la demande de la Municipalité de Roquefort La Bédoule par la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole. Pour l'exercice 2011, ils représentent environ un budget de 200 000 €.

Eclairage public

S'il est vrai que la deuxième tranche des travaux d'éclairage public du quartier Jérôme a tardé à démarrer pour des raisons de prudence budgétaire - les recettes provenant des ventes de terrains par la commune n'ont pas été disponibles aussi rapidement que nous l'aurions souhaité -, ils ne sont en aucun cas remis en cause et l'entreprise retenue réalisera les travaux durant l'été.

Selon la volonté de la Municipalité et dans la continuité du Plan Lumière, l'enfouissement du réseau aérien au Chemin des Caniers sera réalisé cette année (1^{ère} tranche), comme l'a été dernièrement la traverse Colas Breugnon de ce même quartier.



Signalez-nous sans tarder les pannes d'éclairage public

Nous comptons sur les riverains pour signaler en mairie les pannes qui peuvent se produire sur l'éclairage public. Des étiquettes avec des numéros ont été placées sur les supports d'éclairage public afin de les localiser avec précision. Si vous le pouvez, indiquez-nous le numéro du luminaire en panne lors de votre appel en mairie (04 42 73 21 12).

Plusieurs fois dans le passé des lampes sont restées en panne longtemps pour cause de localisation imprécise. Avec cette information l'entreprise interviendra avec plus d'efficacité.

Soirée celtique avec Dirty Old Tune



Dirty Old Tune, en hommage au titre phare Dirty Old Town, restitue dans une ambiance de pub, toute la vivacité et la fraîcheur de la folk music irlandaise. Un concert qui alterne ballades, musiques festives et musiques terriennes. Un magistral quatuor – guitare, contrebasse, violon et batterie - qui joue et chante le registre de la musique irlandaise en mettant, entre autre, à l'honneur Jessica Tinkler, violoniste de très grand talent.

Plus qu'un concert, une fête culturelle et intergénérationnelle qui sent bon les embruns.

Samedi 16 avril • 21 heures
Salle André Malraux • Droits d'entrée : 10 euros.

NOUVEAU ! Chasse aux œufs de Pâques



Afin d'animer la période de Pâques, une **chasse aux œufs** est organisée le samedi 23 avril dans les espaces verts situés aux alentours du complexe sportif.

Pour la plus grande joie des enfants, plusieurs parcours balisés, en fonction des âges, seront proposés : jusqu'à 5 ans : mini parcours, 6/8 ans : parcours avec indices, 9/11 ans : jeu de piste. En outre, des ateliers de fabrication de panier, de maquillage, de décorations d'œufs permettront aux enfants d'agrémenter cet agréable moment. Après avoir ramassé les œufs, tous les enfants seront récompensés par de vrais œufs en chocolat. Soulignons que les œufs factices seront décorés par les élèves pendant la période de l'inter cantine et au centre municipal de loisirs. Cette animation gratuite est organisée par la Municipalité sous l'égide de Jocelyne Bontoux, Conseillère Municipale déléguée à l'Education et à la Petite Enfance, de Bettina Sarrau, responsable du service enfance jeunesse, avec la participation des associations de parents d'élèves.

Conditions de participation :

- Tous les enfants de la commune jusqu'au CM2 (11 ans) peuvent participer.
- **Inscription préalable indispensable** : le bulletin d'inscription est **distribué dans les écoles**, téléchargeable sur le site de la commune : www.roquefort-labedoule.fr, et disponible auprès de l'accueil de la mairie et du Centre municipal de Loisirs.

Appel aux bonnes volontés

Cette manifestation étant organisée le week-end pascal, en pleine période de vacances scolaires, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés, **pour l'encadrement des enfants et la surveillance des sites**, afin que cette "chasse aux œufs de Pâques" soit une réussite pour nos enfants. **Par avance merci de vous inscrire en mairie au 04 42 73 21 12 ou par email : bettina.sarrau@roquefort-labedoule.fr**

Samedi 23 avril • De 10h à 12h30
Complexe sportif au-dessous de la caserne des pompiers • **Jeu gratuit**

Journée d'antan



Le Comité des Fêtes propose une journée d'antan avec une exposition sur les symboles de la Saint Eloi, des chants et des danses provençales, une exposition d'ânes et de mulets, des promenades en charrette et un marché provençal.

Dimanche 22 mai • De 10h00 à 18h00
Place de la mairie • Restauration sur place : moutonade
Réservation auprès du Comité des Fêtes

Sortie nature

Claude Contri, Conseillère municipale déléguée au Patrimoine, vous propose une découverte de la végétation locale, entre le Pas d'Ouiller et la Vigie.

Dimanche 29 mai
Départ à 9 heures au Pas d'Ouiller.
Pas de difficulté
Durée environ 2h30

Le Festival d'humour

à la marseillaise se poursuit...
... avec "Un càcou et une cagole : le divorce", une comédie de Jean Jaque.



Avec José, le càcou et Jennyfer, la cagole, la séparation prend des proportions extravagantes et hilarantes. De l'annonce du divorce au partage du mobilier en passant par le rendez-vous chez l'avocat, un repas tendu chez la belle-mère, la présentation du nouveau petit ami sans parler d'un final ébouriffant, cette comédie vous entraîne dans un tourbillon de rires. Un "divorce à la marseillaise" à découvrir absolument !

Vendredi 13 mai
20 heures 30
Salle André Malraux
Droits d'entrée : 15 euros
Info et réservations au 04 42 73 57 70 et sur place 30 minutes avant la représentation.

CCAS

Histoire et Définition

Né de la fusion des bureaux de bienfaisance et des bureaux d'Aide Sociale, le CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.) a pris sa forme actuelle en 1986. C'est un établissement public communal qui existe de plein droit dans chaque commune.

Gestion et composition

Le C.C.A.S. est géré par un Conseil d'administration, présidé par le Maire président de droit, et composé de 6 conseillers municipaux élus en conseil municipal :

Mmes GEBELIN, BALOCCO, TOSATO, CHINAPPI, BONTOUX, ALBUQUERQUE

et de 6 représentants d'associations qualifiées dans le secteur social nommés par le Maire : Mmes FAVARD (Secours Catholique) JAULMES (Croix Rouge) MIGLIORINI (UDAF), OGGIANO-PEREZ (C.N.L.), ORI (Entraide des Bouches du Rhône), Mr MARCHAL (Chrysalide).

Tous les membres sont tenus au secret professionnel et traitent les dossiers en toute objectivité et avec égalité de traitement.

Rôle

• Aide sociale légale

Le C.C.A.S. instruit les dossiers et les transmet au Conseil Général des Bouches du Rhône, qui a le pouvoir de décision. (Dossier d'aide sociale – Dossier d'Allocation Personnalisée d'Autonomie.)

• Aide sociale facultative

Le C.C.A.S. assure différentes missions orientées vers la population : (Participation aux frais de Télé-Assistance, Aide aux dépenses de Chauffage, Colis de Noël aux Aînés, ...).

Le C.C.A.S. intervient, au moyen de prestations en espèces, remboursables ou non, (aides financières) ou en nature (colis alimentaires).

Il exerce son action en liaison étroite avec les services et institutions à caractère social.

Budget

Le budget du C.C.A.S. est composé en majeure partie d'une subvention communale, à laquelle peuvent s'ajouter des dons et legs de citoyens.

Permanence

Une permanence est assurée par Mesdames Mireille GEBELIN et Marithé CHINAPPI, déléguées aux affaires sociales, le jeudi de 13h30 à 15h30 et reçoivent sur rendez-vous (04 42 73 21 12).

Tribune des Elus de l'opposition

■ Michel ACREMENT
Nathalie NAISSANT
De La Liste Le nouvel
Elan, n'ont pas souhaité
communiquer.

■ Au-delà de notre opposition au principe de la vidéosurveillance dans le village, nous constatons que le coût estimé à 238602 € le 2 novembre 2010 a déjà atteint, au 14 février 2011, 303283 €, soit 30% d'augmentation en trois mois. L'efficacité d'un tel dispositif étant encore à prouver, la délinquance sur la commune est-elle à la hauteur d'une telle dépense ? Nous espérons que le budget prévisionnel fera preuve d'un peu moins d'amateurisme et sera un peu plus rigoureux et respectueux de nos deniers.

Gérard MURATORIO
Sylvie ALBUQUERQUE
Alain TARRINI
Gauche Avenir

■ Arrêtons de faire peur avec l'insécurité ce qui fait le lit du front nationale notre commune n'est pas Chicago. La municipalité veut mettre la vidéo surveillance qui devait coûter 100000 € et qui va en coûter 300000 € uniquement dans les lieux publics. Les dégradations et cambriolages se feront dans les lotissements où il n'y aura pas de camera. En cette période de chômage qui devrait baisser d'après leur chef Sarkozy nous nous sommes pour un renforcement de la police municipale qui pourrait faire des rondes dans toute la commune.

Gérard FANTI
Liste Citoyenne Laique et Antilibéral

Mireille Gebelin



Septième Adjoint Délégué
à l'Action Sociale /
CCAS - Emploi

Parlez- nous de vous en quelques mots

Née en 1946, à Toulon, mariée avec Michel depuis 40 ans, nous avons deux enfants, Carine, 38 ans qui vit au Mexique avec son époux Jeff, et Xavier, 37 ans, marié avec Sophie, parents de nos petites filles, Agathe et Chloé, 7 et 3 ans. Après mon BTS de Chimie Physique, j'ai rejoint le CNRS, au sein d'une équipe de recherche en Chimie Bactérienne à Marseille, puis d'une équipe de recherche sur les techniques chirurgicales des transplantations cardiaques, à l'Hôpital Broussais à Paris. Au cours d'un séjour de 5 ans en Côte d'Ivoire, j'ai pu donner des cours d'alphabétisation pour adultes, sous l'égide de l'Alliance Française, et enseigner dans l'école primaire de nos enfants. Nous avons quitté l'Afrique en 1984, pour nous installer dans la commune. Après avoir obtenu, en 1993, un Diplôme Universitaire de Gérontologie Sociale, (dont le mémoire a été effectué à la Maison de Retraite du "Castelet Notre Dame"), j'ai rejoint l'équipe de gestion de l'Université du Temps Disponible à Marseille. J'ai arrêté mes activités professionnelles il y a 11 ans.

Qu'est-ce qui vous a conduit à participer à la vie municipale ?

Il y a 27 ans, toulonnais d'origine, nous pouvions enfin revenir dans notre région, et j'ai en peu de temps compris que c'était ici, dans notre commune que j'avais envie de planter mes racines. Dans ce village à taille humaine, nous nous sommes sentis accueillis, intégrés. Nous avons rapidement fait partie de différentes associations, et nous nous sommes impliqués dans certaines d'entre elles : Bédoule- Accueil, le Comité des Fêtes, et en 2006, j'acceptais la présidence de l'Association des Donneurs de Sang de la commune. Telle quelle, ma vie me convenait, mais fin 2007 Mr Giraud m'a demandé de faire partie de sa liste pour les prochaines élections municipales. Bien que flattée et honorée, j'ai hésité. Après un court délai de réflexion, c'est avec détermination et conviction que je me suis engagée à ses cotés, forte de la confiance qu'il m'accordait.

Elue depuis mars 2008, en charge des affaires sociales, comment avez-vous abordé la mandature ?

Cette confiance que Mr Giraud, m'a accordée, m'a été renouvelée par Jérôme Orgeas en 2009, alors que j'étais, en centre de rééducation après une mauvaise chute. Je l'en remercie. J'ai abordé cette mandature en ayant le souci d'être à l'écoute des réels besoins de ceux qui m'accordaient leur confiance, et cela en toute impartialité, équité et confidentialité. J'ai été mise sur de bons rails par Maryvonne RABER, et accompagnée par Mireille Balocco, qui avait occupé ce poste. Les réunions de travail, organisées par les partenaires sociaux, leur disponibilité, sont une aide précieuse dans l'étude des dossiers. Mon souhait, continuer à travailler avec le même objectif, réagir le mieux possible, face aux difficultés de nos concitoyens.

Cent ans d'industries



C'est en 1832 que mademoiselle Irène De Gardanne épouse Monsieur Hyppolite De Villeneuve-Flayosc, et apporte dans sa dot, le château de Roquefort, où s'installe le jeune couple. Tout en mettant en valeur son domaine viticole, Monsieur le Marquis de Villeneuve, ingénieur des mines, se rend compte que le terrain calcaire et marneux de son village est propice à la production de ciment et chaux. Aidé des ingénieurs Tocchi et Roux, il met au point un procédé de fabrication de chaux hydraulique en poudre, donc facile à transporter, ainsi que la surcuisson du ciment, encore en vigueur de nos jours.

En 1836, vit le jour de sa première fabrique. La société Régny s'installe en 1849 et produit alors 15.000 tonnes de chaux hydraulique et 1.000 tonnes de ciment. Pavin et Régny lui succède en 1855. A partir de 1860, la création d'usines s'accélère ainsi que l'ouverture de carrières d'exploitation de pierres de taille et pour l'approvisionnement des cimenteries.

En 1884 s'ouvre l'usine Romain Boyer. Autour de celle-ci, on pouvait voir sa scierie, sa tonnellerie, ses fabriques et des ateliers de réparation de sacs de jute. Elle possédait quelques logements pour les ouvriers ainsi que de petites échoppes. L'usine fabriquait des chaux vives et des chaux grasses ainsi que du ciment. Pour cela, elle utilise dès 1911 un procédé par voie sèche. Pour une tonne de ciment Portland, il fallait 1300 kg de calcaire et 200 kg d'argile. De nouvelles usines furent créées en 1913 ; la société nouvelle des chaux et ciments Hyppolite de Villeneuve remplace la société marseillaise des ciments Portland artificiels, à l'emplacement actuel de la ZAC Jérôme. Elle emploie 78 ouvriers, 2 hommes spécialement affectés au chargement des charrettes et 3 femmes pour les sacs de jute. Très rapidement, elle emploie 87 hommes et 78 femmes. En 1925, elle ouvre aussi une carrière située à l'actuelle "place des Micocouliers".

Dans ces usines, travaillaient des hommes, des femmes et des enfants. Les hommes œuvraient au ciment et à la chaux, ou étaient carriers, tonneliers, chauffourniers ou bien manœuvres. Les femmes s'activaient à la fabrication des sacs de jute et de "mallons" (carrelage). Quant aux enfants, ils étaient manœuvres ou apprentis. Jusqu'au début du XXème siècle, les enfants étaient embauchés à l'âge de 13 ans puis à 17 ans.

Les fours à ciment étaient en activité jour et nuit. Pour les autres productions, le travail commençait à 6 h du matin jusqu'à 17 h avec une heure de pause, en été. En hiver, la journée débutait à 7 h et se terminait à 18h. C'est en 1892 que le travail, dans l'usine Romain Boyer, fut limité pour les enfants, les femmes et les filles mineures. Le repos hebdomadaire était accordé le dimanche. En 1900, l'usine R. Boyer emploie 600 ouvriers.

Le combustible, était amené de Gardanne et Fuveau par la gare de Cassis, puis était acheminé vers les usines par charrettes, ensuite par camions. Une proposition faite pour ouvrir aux Jeannots en 1928, fut refusée. Par contre, en 1932, l'accord fut donné pour le site du Brigadan où la production débuta en 1935. La dernière usine de La Bédoule ferma en 1937. Cette période attira une population étrangère importante qui développa considérablement la population du village.

Qui sont-ils ?

Noellie Bonifay

Issue d'une des plus anciennes familles du village. Née en 1880, elle était sage-femme et a mis au monde nombre de Bédouens. Son décès est survenu en 1972. La rue qui porte son nom est à l'entrée du quartier Jérôme.

Jean Lurcat

Né en 1892 et décédé en 1970 à Bruyère. Il fut un peintre, rénovateur de tapisseries. Sa rue est celle qui descend au Campestre.

Journées du Patrimoine

A l'occasion des Journées du Patrimoine, organisées les 17 et 18 septembre prochains, **une exposition sur le thème des collectionneurs** vous sera proposée.

Dans le cadre de la préparation de cette manifestation, il est fait appel à tous les collectionneurs qui souhaitent exposer leurs objets. L'occasion de faire des échanges et peut-être de nouvelles découvertes.

Merci de laisser vos coordonnées au 04 42 73 21 12

Episode neigeux



Cet hiver, notre village a connu un épisode neigeux rare, suivi de conditions météorologiques particulières qui n'ont pas facilité le déneigement : de fortes précipitations de neige suivies de températures extrêmement froides.

Si le déneigement n'a pas été effectué avec beaucoup de facilité, il convient de saluer les initiatives de Claude Pignol Adjoint à la Sécurité, le travail des agents de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole et celui des services techniques

de la commune. Durant toute une semaine, le salage des voies et le grattage à la pelle des trottoirs du centre-ville et de différents quartiers ont été effectués quotidiennement et à de multiples reprises.

Afin d'améliorer la gestion d'évènements neigeux à venir, la Municipalité participe à l'amélioration du plan "Neigel", dispositif d'alerte et de gestion de crises élaboré notamment avec MPM. Elle envisage également quelques investissements qui nous permettront d'être plus autonomes et rapides en matière de déneigement des voies.

Pour autant, cela n'exonèrera pas les administrés à participer à l'effort collectif en déneigeant la portion de trottoir devant leur habitat comme la loi et le bon sens civique les y invitent.

BACS VERTS - BACS JAUNES : Attention aux amendes !

La Communauté urbaine a constaté que de nombreux bacs verts et jaunes restaient à demeure sur les trottoirs ou sur les chaussées causant des nuisances certaines et des risques d'accidents. La responsabilité des dépositaires est engagée. La **Police de la Propreté Urbaine** mène donc des opérations de contrôle dans toutes les villes membres de la Communauté urbaine.

Le règlement communautaire précise en effet que **les bacs doivent être rentrés une heure après la collecte.**

Dans le centre-ville, la collecte ayant lieu à 5h du matin, **les bacs peuvent donc être rentrés au moment des départs au travail.**

Pour les quartiers extérieurs, la collecte ayant lieu un peu plus tard, la tolérance, pour les personnes qui partent tôt travailler, ne dépasse pas **le soir même.**

Il est rappelé donc que toute personne ne respectant pas cette réglementation de la Communauté urbaine et laissant les bacs sur l'espace public les jours sans collecte d'ordures ménagères encourt une amende de 35 €.

Il serait dommage d'être pénalisé pour le non-respect de ces quelques règles de bon sens.



Concours des Maisons fleuries

Comme chaque année, la Municipalité organise sous la houlette de Maïthé Fournier, Conseillère municipale déléguée au Tourisme, le **"Concours des Maisons fleuries"**. Celui-ci est ouvert du 15 avril au 15 mai prochains.

Vous êtes tous invités à fleurir jardins, fenêtres et balcons.

Une seule condition pour participer : le fleurissement doit être visible de la rue.

Les plus belles réalisations seront primées par un Jury composé d'élus de la commune, des services techniques en charge des espaces verts et des spécialistes de l'environnement.

Trois prix par catégorie sont à gagner : beaux livres sur les jardins, végétaux et compositions florales. **Alors, à vous de jouer !**



Rappelons que la commune de Roquefort La Bédoule participe quant à elle au "Concours des Villes et Villages Fleuris" en vue de l'obtention de la 2^{ème} fleur. A l'évidence, le fleurissement de vos jardins, fenêtres et balcons contribuera au succès de notre village.

Concours des Maisons Fleuries de Roquefort La Bédoule

Bulletin de participation à déposer en mairie entre le 15 avril et le 16 mai

Stage de Self Défense

Le 23 avril de 14h00 à 18h00 au gymnase municipal de Roquefort La Bédoule, le Club Bédoulen de Self Défense (C.B.S.D) vous propose un stage sur le thème : "Découverte à la self défense KAPAP". L'occasion de découvrir cet art martial à travers différents exercices et mises en situation selon le style self défense KAPAP.

Le coût du stage est de 10 euros par personne pour faire face aux frais d'assurance.

Inscription préalable au 06 27 19 53 95.

Etat civil

Carnet rose

- . COUDREAU Darko
- . GIORDANO Léo
- . CAMERLO Mélina
- . BENNEZZAR Nail
- . DEJAEGERE Ethan
- . BOUET Raphaël
- . D'ORIO Mathéo
- . AMAMRA Syrine
- . MORILLAS Ambre
- . QUERIEL Marion

Carnet blanc

- . BARILE Jean-Louis
- et COLET Dominique

Ils nous ont quittés

- . ABECASSIS Emilienne TOLÉLA
- . PACINI Mireille AURELIO
- . ABITBOL Sylvette GIAOUI
- . SAID Jacob
- . PETITCOLAS Raymonde TSAPATSI
- . DE LUCA Luigi
- . AZOULAY Lillia ZAOU
- . NORTH Marguerite BIONDO
- . AKOUN Germaine SOULTAN
- . BENIZRI Prosper
- . EYMON Rollande ROUELLE
- . TARRINI Joseph
- . JULIEN Lucien
- . PERRIN Madeleine FLAJOLET
- . TAUPENOT Monique CAPPELLETTI
- . BICIACC Hélène ROCCHI
- . GAUDEZ Louise MARTIN
- . JOULIÉ Henriette FERNANDÈS
- . AMET Yvonne MARTIN
- . CHIESI Elise BINI
- . GINOUX Jean
- . MÉLIA Marie-Louise DE CORO
- . ROCCHI Jean
- . LAHTERMAN Georgette
- . LION Lucie BELLETTI
- . MAURICE Alexandre
- . GROS Hélène CASTAGNO

SOIRÉE CELTIQUE

avec Dirty Old Tune

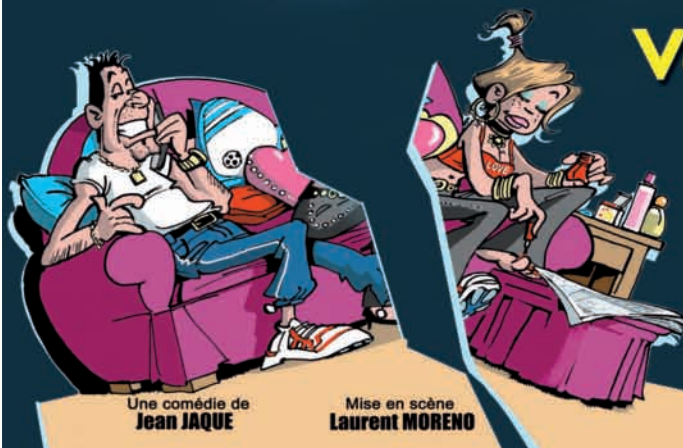


SAMEDI 16 AVRIL

21 HEURES • Salle André Malraux

Droits d'entrée :
10 euros.

UN CÀCOU ET UNE CAGOLE ~~LE DIVORCE !~~



Vendredi 13 mai

20h30

Salle André Malraux

Droits d'entrée : 15 euros
Info et réservations au
04 42 73 57 70 et sur place
30 minutes avant la représentation

Une comédie de
Jean JAQUE

Mise en scène
Laurent MORENO